

DOSSIER DE PRESSE

L'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes, l'organisation porte-parole des diététiciens

Contacts presse:

agence becom! publics & contenus / T. o1 42 o9 04 34

Sophie Gauthier: <u>s.gauthier@becomagence.com</u> / P. 06 76 04 14 02 Isabelle Callède: <u>i.callede@becomagence.com</u> / P. 06 03 02 51 45

SOMMAIRE

Édito : L'AFDN porte la parole des diététiciens sur tous les fronts de la profession	3
Isabelle Parmentier, Présidente de l'AFDN, cadre supérieur de santé diététicien au CHRU De	
Communiqué de synthèse	4
1. Le diététicien : conseiller, éducateur, rééducateur, thérapeute	5
2. L'AFDN, plateforme d'information des professionnels	6
3. L'AFDN, partenaire naturel des pouvoirs publics	8
4. Les Journées d'Études, le rendez-vous annuel de la profession	11
5. La profession : le contexte français	12
Contacts	14



ÉDITO

L'AFDN porte lα parole des diététiciens sur tous les fronts de lα profession

Isabelle Parmentier, Présidente de l'AFDN, cadre supérieur de santé diététicien

au CHRU de Lille

Née après-guerre de la nécessité de prendre en charge la population dénutrie, la profession de diététicien est récente.

Trop longtemps associés à la logistique de la restauration hospitalière, ce n'est qu'à partir de 2006 et sous l'impulsion de l'AFDN, que les diététiciens ont obtenu leur reconnaissance en tant que professionnels de santé à part entière. Depuis, l'association poursuit son action de porte-parole de la profession dans toutes les instances nationales et territoriales engagées dans l'alimentation-nutrition. Afin de pouvoir être représentée sur tout le territoire, elle dispose d'une délégation dans les 13 régions de France.

Hors du cadre hospitalier, les diététiciens sont aussi identifiés par les autorités de santé comme les professionnels de santé partenaires des parcours de soins des patients atteints de pathologies nutritionnelles. Ils interviennent aujourd'hui auprès des patients tout au long de leur prise en charge, aussi bien à l'hôpital qu'en ambulatoire.

Face à ces enjeux politiques et de soins, deux grands chantiers s'ouvrent aujourd'hui : celui de la réingénierie de la formation, qui vise à permettre aux diététiciens de jouer pleinement leur rôle de santé publique grâce à l'alignement de leur filière sur le cursus LMD (comme c'est déjà le cas chez nos collègues européens et chez la plupart des autres professions paramédicales en France) ; celui du conventionnement de l'acte de soin diététique, qui doit ouvrir l'accès de tous à la consultation diététique, à ce jour non remboursée, bien que la Haute Autorité de Santé préconise l'intervention du diététicien dans de nombreux parcours de soins.

L'AFDN, l'association porte-parole des diététiciens, est activement présente sur tous ces fronts.

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

L'AFDN est aujourd'hui la première organisation professionnelle française de diététiciens. Avec plus de 2 800 adhérents libéraux et salariés, elle fédère les diététiciens de tous les secteurs : institutions médicosociales, collectivités territoriales, industries agro-alimentaires ou pharmaco-diététiques, activité libérale. Cette représentativité en fait le porte-parole de la profession auprès des professionnels de santé et des pouvoirs publics.

Les diététiciens sont les seuls professionnels paramédicaux experts en alimentation-nutrition. Ils maîtrisent les besoins nutritionnels et jouent un rôle majeur de santé publique dans l'éducation alimentaire et le suivi nutritionnel des personnes malades et en bonne santé.

Au quotidien et au long cours, L'AFDN met à disposition de ses adhérents et de l'ensemble de la profession une plateforme de ressources (information, formation, communication médias), portées au niveau national par des commissions thématiques, sur le territoire par les délégations régionales.

L'AFDN est partenaire des politiques publiques en faveur de l'amélioration de l'alimentation tant au niveau national (elle participe aux États Généraux de l'Alimentation, au Conseil National de l'Alimentation, au Programme National Nutrition-Santé, au Groupement d'Étude des Marché en Restauration Collective et de Nutrition, aux travaux des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur sur sa filière de formation, à la Grande Conférence de la Santé), qu'au niveau des territoires (elle est partenaire des Agences Régionales de Santé et des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). Elle est à l'origine de la reconnaissance des diététiciens en tant que professionnels de santé.

Depuis 1961, chaque année les Journées d'Études de l'AFDN réunissent en régions tous les acteurs de l'alimentation et de la nutrition (diététiciens, médecins, chercheurs, experts de la santé) autour de questions diététiques sensibles porteuses de problématiques de santé publique et de société.

Aujourd'hui, la profession doit faire face à un double enjeu: refondre sa formation pour la mettre en cohérence avec les besoins en santé et l'évolution des sciences de la nutrition; au titre de sa mission de santé publique, faire reconnaître l'acte de soin diététique comme acte conventionné.

1. LE DIÉTÉTICIEN: CONSEILLER, ÉDUCATEUR, RÉÉDUCATEUR, THÉRAPEUTE

Créée en 1954¹, l'AFDN est aujourd'hui la première organisation professionnelle française de diététiciens. Avec plus de 2 800 adhérents libéraux et salariés, elle fédère les diététiciens de tous les secteurs : institutions médico-sociales, collectivités territoriales, industries agro-alimentaires ou pharmaco-diététiques, privé. Cette représentativité en fait le porte-parole de la profession auprès des pouvoirs publics et des professionnels de santé.

Le métier de diététicien

Le diététicien est le seul professionnel paramédical expert en nutrition, tant en ville qu'en institutions. Il joue un rôle majeur de santé publique dans l'éducation alimentaire et le suivi nutritionnel des personnes malades et en bonne santé.

Garant de l'équilibre nutritionnel, il élabore des diagnostics et des bilans diététiques personnalisés, délivre des conseils diététiques, participe à l'éducation des patients atteints de troubles métaboliques ou de l'alimentation. Sur prescription médicale, il dispense des soins diététiques individualisés intégrant l'éducation ou la rééducation nutritionnelle (art. L 4371-1 de la loi n° 2007-127 du 30 janvier 2007 relative à l'organisation de certaines professions de santé, qui régit la profession).

DIÉTÉTIQUE / NUTRITION : QUELLES DIFFÉRENCES ? QUELLES CONVERGENCES ?

La nutrition est une dimension fondamentale de la santé humaine. L'éducation nutritionnelle est donc au centre du métier de diététicien. C'est pourquoi en 2008, l'AFDN s'est rebaptisée Association Française des Diététiciens *Nutritionnistes*.

Alors que le terme « diététicien » est rattaché à une qualification*, le terme « nutritionniste » n'est pas règlementé et peut être associé à toute profession de santé intégrant cette dimension : médecin nutritionniste, diététicien nutritionniste, psychologue nutritionniste... Il n'est qu'un simple qualificatif**. Le diététicien intègre sa pratique en faveur de l'équilibre nutritionnel dans le cadre d'une prise en charge globale personnalisée, en lien avec les autres dimensions alimentaires : données biologiques individuelles, goût, usages sociaux...

- * La profession est régie par deux diplômes : le BTS Diététique, le DUT Génie biologique option Diététique
- ** C'est pourquoi il peut aussi être utilisé par des non professionnels de santé : coach nutritionniste, nutritionniste sportif, micro-nutritionniste...

Les expertises

Le diététicien maîtrise les besoins nutritionnels des personnes ou groupes de personnes. Il a une connaissance scientifique et technique de l'alimentation : processus physiologiques, nutriments et aliments, états pathologiques. Ses compétences mobilisent des savoirs dans les domaines de la biochimie, de la biologie, de la psychologie comportementale, de la physiologie, des régimes thérapeutiques.

¹ Sous le nom d'ADLF (Association des Diététiciens de Langue Française), rebaptisée AFDN en 2008

LA PRATIQUE DIÉTÉTIQUE EST FONDÉE SUR DEUX VALEURS INDISSOCIABLES

- La recherche de l'équilibre alimentaire
 - La finalité de la diététique est d'assurer l'équilibre alimentaire. L'équilibre alimentaire contribue à un état de santé optimum et à la prévention de nombreuses maladies, en particulier chroniques. Pour y parvenir, le diététicien varie l'alimentation pour apporter à l'organisme l'énergie et les nutriments dont il a besoin.
- Le respect des pratiques alimentaires individuelles

En pratique, cette recherche est indissociable du respect du « bien-manger » de chaque individu : goûts personnels, habitudes culturelles et sociales, rythmes, environnement... Le diététicien n'est pas un gourou prescripteur de régimes, mais un éducateur qui sensibilise au nécessaire équilibre alimentaire et un thérapeute attentif au plaisir de manger de chacun.

Les secteurs d'activité

En collaboration avec d'autres professionnels (médecins, ingénieurs restauration, paramédicaux, chercheurs), le diététicien intervient dans tous les secteurs mettant en jeu la santé, l'alimentation et la nutrition :

- en soins thérapeutiques (institutions de santé ou secteur libéral) : acteur d'une prise en charge très souvent pluridisciplinaire, il éduque ou rééduque le patient sur la manière de s'alimenter en fonction de sa pathologie et de son état de santé
- dans les collectivités territoriales : il contribue à l'évaluation et au contrôle de l'équilibre nutritionnel et de la qualité des repas
- dans l'industrie agro-alimentaire ou pharmaco-diététique : il participe au contrôle qualité et à la recherche appliquée

CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

- 9 972 diététiciens en France au 1 er janvier 2015, dont 9 830 en métropole
- 15 diététiciens pour 100 000 habitants* (5 en ville, 10 en institutions)
- Répartition par secteurs : 50% à l'hôpital, 30% libéraux, 20% en exercice libéral ou mixte
- 60% des diététiciens ont moins de 40 ans
- 10 écoles publiques de préparation au DUT en Génie biologique option Diététique
- 11 écoles publiques et privées sous contrat de préparation au BTS en Diététique
- 52 écoles privées hors contrat

2. L'AFDN, PLATEFORME D'INFORMATION DES PROFESSIONNELS

Au quotidien et au long cours, L'AFDN met à disposition de ses adhérents et de l'ensemble de la profession une plateforme de ressources (information, formation, communication médias) portées au niveau national par des commissions thématiques, sur le territoire par les délégations régionales.

^{*} Source : http://www.drees.sante.gouv

L'AFDN, association pourvoyeuse de contenus d'information

Le site <u>www.afdn.org</u> est conçu comme un support de services : offres d'emplois, annuaire, veille scientifique de l'alimentation-nutrition (rapports, recommandations), informations sur les études, les validations d'acquis de l'expérience... Les **fiches thérapeutiques** sont des mini guides pratiques sur les prises en charge nutritionnelles spécifiques à chacune des spécialités médicales. Une **newsletter** est adressée tous les mois sur la vie de l'association et de la profession. La revue *Information diététique* fournit tous les trimestres un état des actualités nutritionnelles, thérapeutiques et professionnelles. L'association produit également des **documents de référence de la profession** : Charte du diététicien, Guide de bonnes pratiques de la profession de diététicien, Référentiel d'activités et de compétences de la profession de diététicien, Livre Blanc des diététiciens.

L'AFDN, organisme agréé de formation

La première formation proposée par l'association à ses adhérents est l'événement organisé tous les ans en régions : les Journées d'Études de l'AFDN. Rendez-vous annuel de la profession, les Journées rassemblent pendant 3 jours plus de 700 acteurs de l'alimentation-nutrition de France et de d'Europe (cf. infra). Tout au long de l'année, l'association propose aussi des modules de formation continue de 1 à 3 jours sur des sujets d'intérêt de la profession : Sport et nutrition, Qu'est-ce que le goût ? Nutrition parentérale, L'exercice libéral... Des soirées d'information complètent ce dispositif, consacrées à des échanges informels de pratiques à partir de contributions d'experts. Des membres missionnés représentent aussi l'AFDN auprès des institutions de formation continue : le FIF-PL (Fonds interprofessionnel de formation des professions libérales), l'agence nationale du DPC (Développement professionnel continu)

Une communication maîtrisée

Une autre manière, pour l'AFDN, de servir la profession, est de faire connaître le métier de diététicien, encore trop souvent associé aux régimes amaigrissants, et d'exprimer ses positions sur les grandes problématiques de la profession (cf. La profession : le contexte français) et ses avis sur les questions de santé publique liées à l'alimentation et la nutrition. Pour cela, l'association assure sa présence continue dans les médias professionnels et grand public, nationaux et régionaux, auxquels elle diffuse régulièrement ses communiqués experts ou d'actualité. Les Journées d'Études sont notamment l'occasion de conférences de presse à Paris ou en régions.

Deux instances pour organiser et nourrir ces ressources

Pour pouvoir produire ces ressources d'information et de formation, l'AFDN s'est dotée de deux grandes structures.

- Au niveau national, les **commissions** sont des instances permanentes de réflexion et de propositions :

LES 7 COMMISSIONS DE l'AFDN

- la commission scientifique : elle réalise la veille de la profession et émet ses avis sur le programme des Journées d'Études de l'association
- la commission Formation : elle propose ou valide les modules proposés par l'association
- la commission Qualité nutritionnelle : elle émet ses avis sur ce sujet ; cela a été le cas pour la contribution de l'AFDN aux États Généraux de l'Alimentation de l'automne 2017
- la commission des Délégations régionales : elle anime les délégations tout au long de l'année
- la commission Activités thérapeutiques : elle produit les fiches pratiques par spécialités
- la commission Santé publique : elle accompagne les diététiciens dans leurs missions de prévention et d'acteurs de terrain
- le comité de rédaction de la revue Information diététique

Selon les besoins, des groupes de travail *ad hoc* peuvent également être mises en place : Réforme des études, Nutrition du sport, Comités d'Organisation Locaux des Journées d'Études...

Dans les territoires, le réseau des **délégations régionales** assure l'animation des adhérents et la promotion de la profession. Les délégations régionales sont le maillon opérationnel de l'association en régions : elles relaient les attentes et les besoins exprimés par les adhérents en termes d'information et de formation et transmettent à ceux-ci les informations sur les actions nationales impulsées par l'AFDN. Dans leurs territoires, elles mettent aussi en œuvre les orientations de l'association et la représentent auprès des tutelles et des médias régionaux. Associées à la gouvernance de l'association, les délégations régionales sont l'espace d'expression et d'action des adhérents de l'AFDN dans les territoires.



Sophie Estran, responsable de la communication à l'AFDN, diététicienne au CHRU de

Plateforme d'information des professionnels, l'AFDN se tourne aussi vers le public

Aujourd'hui, la position de référent de l'AFDN aussi bien pour les diététiciens, que pour les médias et les pouvoirs publics n'est plus à faire. Dans le prolongement de ce processus, un autre chantier s'ouvre désormais : le renforcement de la notoriété de l'association auprès du grand public. Les usagers sont en effet les acteurs naturels indispensables pour relayer le rôle

de plus en plus important joué aujourd'hui par les diététiciens dans le système de soins français, tant hospitalier que libéral.

3. L'AFDN, PARTENAIRE NATUREL DES POUVOIRS PUBLICS

Au niveau national et territorial, l'AFDN est partenaire des politiques publiques en faveur de l'amélioration de l'alimentation.

L'AFDN est associée aux instances gouvernementales portant sur son domaine d'expertise.

Quatre exemples sont significatifs :

- Dans le dernier semestre 2017, l'AFDN a participé aux États Généraux de l'Alimentation organisés par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Dans le 2^e chantier consacré à « Une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous », l'association a été présente dans l'atelier n° 9, « Faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé », pour lequel elle a rédigé une « fiche participant ».
- Depuis plusieurs années, au sein du collège des organisations qualifiées, L'AFDN est expert associé du CNA (Conseil National de l'Alimentation), instance consultative du ministère de l'Agriculture chargée d'émettre des avis sur la politique de l'alimentation. Elle a participé récemment à la rédaction de l'avis n° 77, « Les nouveaux enjeux de la restauration scolaire », et est également présente dans les travaux qui viennent de débuter sur « Alimentation favorable à la santé ».
- L'AFDN était membre du comité nutrition du **GEM-RCN** (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition, dissout en 2016). Les recommandations du GEM-RCN visaient à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas servis en collectivité. Elles servaient de guide aux acheteurs dans la rédaction de leurs cahiers des charges d'achat de repas, de référentiel aux responsables de restauration. L'AFDN s'est particulièrement impliquée dans la rédaction des fiches synthétiques « Petite enfance », « Personnes âgées », « Milieu carcéral », « Définition des plats protidiques et des produits laitiers ». En partenariat avec d'autres membres du groupe, l'AFDN a entamé des démarches pour relancer ces travaux et solliciter un portage institutionnel.
- L'AFDN est également membre, depuis sa création en 2001, du comité de suivi du **PNNS** (Programme National Nutrition-Santé). Réuni tous les deux mois, le PNNS est chargé de piloter les bonnes pratiques alimentaires des Français, en vue d'améliorer l'état nutritionnel de la population. La 3^e édition du Programme vient de se terminer. Un nouveau plan est attendu.

En 2007, L'AFDN a été à l'origine de la reconnaissance des diététiciens en tant que professionnels de santé. À la suite des accords de Bologne (1999), en 2010, le gouvernement français a lancé la mise en place du système LMD (Licence, Master, Doctorat) pour les professions paramédicales. Depuis, l'AFDN a répondu aux sollicitations des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur pour la réforme des études de diététicien. Le projet n'a pas encore abouti. L'AFDN est fortement mobilisée auprès des tutelles pour obtenir une formation répondant aux besoins en santé de la population.

Dans les territoires, l'AFDN est partenaire des politiques régionales de santé et des projets alimentaires territoriaux.

Dans le cadre de la mise place des Projets Régionaux de Santé (PRS) quinquennaux et des Plans Régionaux Santé-Environnement (PRSE) quadriennaux qui déclinent les Plans Nationaux en régions., les ARS (Agences Régionales de Santé) encouragent et financent des actions ciblées. Les délégations

- régionales de l'AFDN s'inscrivent dans cette politique en proposant des actions de terrain, en particulier dans les écoles et les établissements médico-sociaux.
- L'AFDN est également partenaire des **DRAAF** (Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), qui subventionnent des projets en lien avec les axes du PNA (Plan National de l'Alimentation) : justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire, ancrage territorial, mise en valeur du patrimoine alimentaire. Des interventions de diététiciens ont notamment été financées pour l'animation des Classes du goût, la coordination du programme PALC (Plaisir À La Cantine dans les collèges et lycées), l'animation de réseaux d'établissements engagés dans un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire, tel que le GARP (Gaspillage Alimentaire, Réduire, Prévenir).
- L'AFDN a également suivi le réseau des **villes actives PNNS** depuis sa mise en place. Des diététiciens référents ont été formés et sont intervenus pour accompagner les projets des collectivités.

L'AFDN, EXPERT NATIONAL, EUROPÉEN ET INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION-NUTRITION

- L'AFDN représente la profession auprès des professionnels : au sein du HCPP (Haut Conseil des Professions Paramédicales), de l'UNIPARM (Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques), du réseau interprofessionnel de la restauration collective RESTAU'CO et du FIF-PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux : discussions en cours)
- L'AFDN représente les diététiciens français : au sein de l'EFAD (Fédération Européenne des Associations de Diététiciens) et de l'ICDA (Confédération Internationale des Associations de Diététiciens)
- L'AFDN est partenaire de sociétés savantes : la SFN (Société Française de Nutrition), la SFNEP (Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme), l'IFN (Institut Français de Nutrition) et de l'UFNA (Union Française pour la Nutrition et l'Alimentation)



Marie-Line Huc, diététicienne libérale en restauration collective L'AFDN partenaire naturel des pouvoirs publics

La vocation de l'AFDN est de participer à l'évolution des habitudes alimentaires en faisant de la profession de diététicien l'interface entre les politiques alimentaires publiques, souvent vécues comme contraignantes, et le vécu quotidien des citoyens, dont les besoins, les attentes et les environnements sont toujours singuliers. Partenaires naturels des pouvoirs publics, tant sur le plan national que local, pour la mise en place de ces politiques, nous

contribuons à faire bouger et interagir ensemble tous les acteurs de la nutrition. Dans un contexte de profonde mutation de l'alimentation, dans lequel le rôle des territoires est devenu majeur, notre ambition est de porter de façon toujours plus forte auprès des décideurs cet engagement de la profession en faveur d'une alimentation responsable respectueuse de chacun.

4. LES JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'AFDN, LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA PROFESSION

Depuis 1961, chaque année l'AFDN organise en régions ses Journées d'Études sur des questions diététiques sensibles porteuses de problématiques de santé publique et de société. Pendant trois jours, ces Journées réunissent tous les acteurs de l'alimentation et de la nutrition (diététiciens, médecins, chercheurs et experts de la santé) autour de conférences plénières, d'ateliers et de symposiums.

Dans un contexte où les territoires sont aujourd'hui au cœur de l'alimentation, et afin de mettre en avant l'action de ses délégations en régions, l'AFDN organise ses Journées dans une ville différente chaque année. Ce principe permet de faire une large place aux initiatives des acteurs publics et professionnels régionaux, dont les diététiciens sont partenaires au quotidien pour la prise en charge des patients et la mise en place d'actions d'éducation et de prévention : CHRU (Centres Hospitaliers Régionaux Universitaires), centres hospitaliers, ARS (Agences Régionales de Santé), DRAAF (Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), Conseils régionaux, Villes...

Rassemblant plus de 700 personnes, les Journées d'Études de l'AFDN sont aujourd'hui le rendez-vous annuel incontournable de la profession.

LES THÉMATIQUES DES 6 DERNIÈRES ÉDITIONS

2018 — Journées d'Études d'Antibes

Quel goût pour l'alimentation du 3^e millénaire?

Le diabète en 2018 : les actualités pour le diététicien

Chirurgie et virage ambulatoire

Les nouveaux courants alimentaires : de l'anxiété collective au comportement individuel

2017 - Journées d'Études de Bordeaux

Alimentation et santé connectée : une révolution en marche!

L'intestin : un organe intelligent ? Alimentation : les nouveaux défis santé !

Comment nourrir en réanimation en 2017?

2016 - Journées d'Études de Lille

Développement durable, vers une alimentation responsable?

L'os : un capital à préserver tout au long de la vie

Nutrition et activité physique : deux atouts indissociables dans la prise en charge des maladies chroniques

Alimentation/Nutrition en oncologie-hématologie : le point en 2016

2015 - Journées d'Études de Tours

Alimentation de la petite enfance à l'adolescence

Éthique et Nutrition

Quelle nutrition pour la personne âgée fragile?

À la recherche de la qualité nutritionnelle...

2014 - Journées d'Études de Marseille

Nutrition et santé : le diététicien nutritionniste, acteur des nouvelles politiques européennes de santé

La démarche diététique dans le parcours de soins personnalisé des malades chroniques : de l'enfance à l'âge adulte

Impact des procédés et des traitements industriels ou domestiques sur les aliments

2013 - Journées d'Études de Montpellier

Le diététicien dans la prise en charge globale en neurologie et rhumatologie

« Goût, gourmandise » à travers le temps et les âges

Quel goût, pour quel consommateur?

Nouvelles approches nutritionnelles en oncologie



Bénédicte Seignez-Dartois, responsable du Comité d'Organisation Local des Journées d'Études de Lille en 2016, cadre de santé, diététicienne au CHRU de Lille

Les Journées d'Études montrent la capacité de l'AFDN à mobiliser les acteurs de l'alimentation-nutrition

Les Journées sont à la fois un moment de rassemblement national de toutes les parties prenantes de l'alimentation et de la nutrition et une vitrine des expertises et initiatives régionales. À partir d'un programme établi entre le comité d'organisation local et le comité

scientifique de l'association, au regard des questions d'actualité dans le domaine thérapeutique ou de la prévention, elles sont l'occasion d'échanges de pratiques, de retours d'expériences et de débats d'idées extrêmement riches. Elles montrent aussi la capacité de l'AFDN à mettre en avant les acteurs des territoires et à les rassembler au sein d'une manifestation à portée nationale. Au fil du temps, elles donnent à voir la contribution qu'apporte aujourd'hui la profession à l'évolution de la nutrition-santé.

5. LA PROFESSION: LE CONTEXTE FRANÇAIS

La profession doit aujourd'hui faire face à un double enjeu : refondre sa formation pour la mettre en cohérence avec les besoins en santé et l'évolution des sciences de la nutrition ; au titre de sa mission de santé publique, faire reconnaître l'acte de soin diététique comme acte conventionné.

1^{er} enjeu : finaliser la réingénierie de la formation de diététicien

Malgré les accords de Bologne de 1999, qui ont créé un espace européen de la formation supérieure, malgré la réingénierie de la formation des professions paramédicales opérée en France depuis 2007 et malgré la rédaction en 2011 entre l'AFDN et le ministère de la Santé d'un nouveau référentiel d'activités et de compétences, la formation initiale au métier de diététicien n'a pas évolué et les programmes n'ont pas été modifiés (depuis 1987 pour les BTS, 2005 pour les DUT).

Les freins sont historiques : en France, la formation des professions de santé dépend du ministère de la Santé (c'est le cas des infirmiers formés en IFSI, Instituts de Formation en Soins Infirmiers). Seule la formation des diététiciens est exclusivement gérée par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, qui n'ont pas encore entamé le processus d'actualisation du référentiel de formation de la profession. La formation de diététicien est donc une des seules formations paramédicales en France à n'avoir pas été alignée sur le cursus Licence-Master-Doctorat (et à être restée à bac + 2).

Pourtant, le poids pris par la nutrition dans la prévention et la prise en charge des pathologies chroniques ne cesse de croître : le suivi des personnes atteintes de ces pathologies par un diététicien a été intégré à de nombreux parcours de soins définis par la HAS (Haute Autorité de Santé); le PNNS (Programme National Nutrition-Santé) inscrit les diététiciens comme « professionnels de santé incontournables pour la prévention et la prise en charge des troubles nutritionnels », et réclame la réingénierie de leur formation. Telle qu'elle a été conçue à ses origines, la formation de diététicien ne peut en effet plus répondre à ces attentes.

2^e enjeu : définir une nomenclature des actes de soins diététiques en vue de leur remboursement

L'absence de nomenclature des actes diététiques a des conséquences importantes à plusieurs niveaux.

Pour les patients, le non-remboursement de la consultation de diététique, pourtant inscrite dans les parcours de soins de pathologies nutritionnelles identifiés par la Haute Autorité de Santé, induit une inégalité d'accès aux soins et une perte de chances. D'autant que ces parcours concernent tout particulièrement les personnes atteintes d'obésité, pathologie qui touche des populations souvent précaires. Pour le système de santé, il est un frein au virage ambulatoire pris ces dernières années, qui s'appuie notamment sur le suivi diététique à domicile nécessaire aux patients atteints de pathologies chroniques. Ce suivi, quand il est réalisé à l'hôpital, a d'importantes conséquences médico-économiques. En termes de santé publique, cette situation a un impact délétère sur la prévention, qui entraîne lui-même une aggravation de ces pathologies. Pour les professionnels, enfin, le non-conventionnement des actes empêche l'accès des médecins à la fois au DPP (Dossier Partagé du Patient), qui permet une prise en charge coordonnée des malades, et à leur formation dans le cadre du DPC (Développement Professionnel Continu), dispositif d'amélioration continue de la qualité des soins. C'est ainsi que le HCSP (Haut Conseil en Santé Publique), dans le cadre du nouveau PNNS 2017-2021, plaide pour l'amélioration de la prise en charge financière des pathologies nutritionnelles.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROFESSION

- **1952** : création à Marseille du 1^{er} service de Diététique et du 1^{er} BTS de Diététique
- Loi du 17 janvier 1986 : création du statut de diététicien -> le titre est protégé
- Arrêté du 18 août 1995 : création du diplôme de cadre de santé, accessible aux diététiciens
- Décret du 19 avril 2002 : création des directions des soins dans la fonction publique hospitalière, qui régissent 3 filières : infirmiers, rééducateurs, médico-techniques ; les diététiciens sont intégrés à la filière des rééducateurs depuis 1989
- Loi du 30 janvier 2007 : reconnaissance des diététiciens au code de santé publique en tant que professionnels de santé, définition du métier dans le code de santé publique rendant notamment obligatoire leur inscription au fichier ADELI -> l'exercice est protégé
- **2011** : rédaction d'un référentiel d'activités avec le ministère de la Santé ; concernant le référentiel de formation, le processus d'actualisation n'a pas été entamé avec le ministère de l'Enseignent supérieur



Florence Rossi-Pacini, diététicienne, cadre supérieur paramédical, responsable des unités diététiques de l'AP-HM (Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille)

L'AFDN œuvre .à la mise en cohérence du statut du diététicien avec la fonction qui lui est reconnue

En tant qu'organisation porte-parole de la profession en France, L'AFDN a déjà relevé de nombreux défis. Aujourd'hui, elle agit pour relever les enjeux de la formation initiale et du remboursement de l'acte de soin. En 2015, elle a rédigé un Livre Blanc du diététicien, qui

explique les problématiques auxquelles est confrontée la profession aujourd'hui. Son action d'envergure a été une campagne digitale, www.onpassealacte.org, lancée à l'occasion des présidentielles de 2017 en France, destinée à sensibiliser les responsables politiques à la nécessité d'universitariser la formation et de conventionner l'acte de soin.

Chacun s'accorde aujourd'hui à faire de la nutrition une dimension fondamentale de la santé humaine, les pouvoirs publics placent le diététicien au cœur d'un dispositif de soin et de prévention réformé, la fonction diététique est entrée de fait dans de nombreux parcours de soins. Il reste désormais en effet à « passer à l'acte ».

Contacts

- Siège : 35 allée Vivaldi 75012 Paris / T. 01 40 02 03 02

- Site: www.afdn.org

- Page Facebook : https://fr-fr.facebook.com/AssoAFDN

- Site #onpassealacte : www.onpassealacte.org

Compte Twitter #onpassealacte : https://twitter.com/on_passealacte

- Page LinkedIn #onpassealacte : https://www.linkedin.com/company-beta/11057230

Contacts presse:

agence becom! publics & contenus / T. o1 42 09 04 34

Sophie Gauthier: <u>s.gauthier@becomagence.com</u> / P. 06 76 04 14 02 Isabelle Callède: <u>i.callede@becomagence.com</u> / P. 06 03 02 51 45